

LE CONSEIL DE LA CPAM DU VAR 2021

LES REPRESENTANTS

Représentants des Salariés :

- M. Fernand BRUN (CGT-FO)
- Mme GAUGAIN (CGT-FO)
- Mme Adélia LENOIR (CGT-FO)
- Mme Jessica MICHEL (CGT-FO)
- M. Jean-Marcel GARONE (CGT)
- Mme Christine ROMANO (CGT)
- M. Joël CAMILLIERI (CGT)
- M. Thierry SALERNO (CGT)
- M. Michel UNIA (CFDT)
- Mme Dominique KLEIN (CFDT)
- Mme Patricia MARTIAL (CFDT)
- M. Jean-François KERHOAS (CFDT)
- M. Claude NEGRI (CFTC)
- Mme Patricia ESTEVEZ (CFTC)
- M. Daniel ALBERGUCCI (CGC)
- Mme Nicole ROUSSEAU (CGC)

Représentants des Employeurs :

- M. Patrick CARLA (MEDEF)
- Mme Cécile ALLAUZEN (MEDEF)
- M. Marc DEHILLOTTE (MEDEF)
- M. Gérard LEJAY (MEDEF)
- Mme Sophie ABOUDARAM (MEDEF)
- M. Didier KOUBBI (MEDEF)
- Mme Ingrid LEMERCIER (MEDEF)
- Mme Maximilienne TORRES
- M. Malik DAHMAN (CPME)

- M. Jean-Paul GIOVANNONI (CPME)
- M. Marc MUSCATELLI (CPME)
- M. Jean-Marc DE GAETANO (U2P)
- Mme Muriel RODRIGUES (U2P)
- Mme Claudine SALVEMINI (U2P)
- M. Christian LIGUORI (U2P)

Représentants de la Mutualité Française :

- M. Stéphane GRASS (FNMF)
- M. Dominique TRIGON (FNMF)
- Mme Anne MAURICE (FNMF)
- Mme Nathalie MEHATS (FNMF)

Représentants des Institutions :

- M. Alain AGRED (FNATH)
- Mme Brigitte PERRAUD (UNAASS)
- M. Pascal LEGER (UNAASS)
- Mme Bernadette MASSEL (UDAF)
- Mme Fabienne RODEVILLE (UDAF)
- M. Francis DESMARAIS (UNAPL)

Représentant l'IRPSTI (Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants) :

- M. Jean-Luc MARTINO

Personne qualifiée :

- Mme Laurence SAUCY

Représentants du personnel (à titre consultatif) :

- Mme Corinne POUCHET
- Mme Sandrine NOSENGO
- M. Guillem BLASCO
- Mme Lydie LEMAHIEU
- Mme Eva BERTRAND
- Mme Catherine CARDINALI

LES COMMISSIONS DU CONSEIL

Commission de Recours Amiable

Les recours formés contre les décisions prises par les organismes de sécurité sociale et de mutualité sociale agricole de salariés ou de non-salariés sont soumises à une commission de recours amiable. Ces réclamations sont de nature très diverses : affiliation et immatriculation au régime de sécurité sociale, droits, calcul et montant des prestations, recouvrement des prestations indûment versées, reconnaissance du caractère professionnel d'un accident du travail ou de trajet, contestation de la reconnaissance du caractère professionnel d'un accident du travail par les employeurs. La Commission de Recours Amiable donne, sur les affaires qui lui sont soumises, son avis au Conseil, qui statue et notifie sa décision aux intéressés.

1 338 dossiers ont été présentés en 2021, 259 ont fait l'objet d'un accord total ou partiel et 1 079 d'un refus.

En 2021, les motifs de recours les plus fréquents ont concernés des dossiers : Accidents du travail (15%), Affiliation (12%), Invalidité (9%) et Maladie Professionnelle (9%).

En 2020, 1 405 dossiers avaient été présentés (178 avec un accord total ou partiel, 1 227 refus).

Les membres de la Commission :

- **Titulaires** : M. UNIA – M. ALBERGUCCI – M. GIOVANNONI – M. DE GAETANO – Mme RODEVILLE
- **Suppléants** : M. NEGRI – Mme GAUGAIN – M. LEJAY – M. LIGUORI – M. AGRED

Commission des Remises de Dettes

Les organismes de sécurité sociale sont autorisés à différer ou à abandonner la mise en recouvrement ou en paiement de leurs créances ou de leurs dettes à l'égard des cotisants ou des assurés ou des tiers en deçà des montants et dans des conditions fixées par décret. La préparation des propositions des demandes de remises de dettes et des listes récapitulatives est réalisée par le pôle Recouvrement unifié des créances du service Activités Comptables et Financières. Toutes les décisions de remises de dettes, quel qu'en soit le montant, sont soumises pour contrôle de légalité à la Mission Nationale de Contrôle.

110 dossiers ont été présentés en 2021 contre 65 en 2020, 63 ont fait l'objet d'un accord total ou partiel et 43 d'un refus. En 2020, 33 avaient fait l'objet d'un accord total ou partiel et 32 d'un refus.

Les membres de la Commission :

- **Titulaires** : M. UNIA – M. ALBERGUCCI – M. GIOVANNONI – M. DE GAETANO – Mme RODEVILLE – M. GRASS
- **Suppléants** : M. NEGRI – Mme GAUGAIN – M. LEJAY – M. LIGUORI – M. AGRED – Mme MAURICE

Commission Relations avec les Usagers

La Commission relation avec l'utilisateur (CRU) s'est réunie en octobre 2021. Sur proposition de la Directrice et au travers de cette Commission, le Conseil a déterminé les objectifs poursuivis pour garantir la meilleure qualité de service et la satisfaction des usagers :

- **Homogénéité du service rendu pour tous les assurés** dans le cadre de l'intégration des régimes et de la crise sanitaire
- Proposition de **services plus individualisés et adaptés aux besoins** des publics
- **Facilitation des interactions avec les entreprises** et amélioration de la communication à leur égard
- **Adaptation du maillage territorial** pour prendre en compte le déploiement progressif des structures France Services et le développement des rendez-vous téléphoniques et/ou des visios rendez-vous

Les membres de la Commission :

- **Titulaires** : Mme RODRIGUES – Mme MASSEL – M. CARLA – M. LEJAY – M. MUSCATELLI – M. DE GAETANO – M. ALBERGUCCI – M. KERHOAS – M. GARONE – M. NEGRI – Mme GAUGAIN – M. TRIGON
- **Suppléants** : Mme ALLAUZEN – Mme MARTIAL – Mme ESTEVEZ – Mme MEHATS – Mme PERRAUD – Mme ROMANO – Mme ROUSSEAU – M. DEHILLOTTE – M. DAHMAN – M. GIOVANNONI – M. LIGUORI – M. BRUN

Primes de Fin de Rééducation Professionnelle

Cette commission vise à octroyer une Prime de Fin de Rééducation Professionnelle aux victimes d'accident du travail ayant terminé un stage de rééducation professionnelle.

En 2021, une prime d'un montant de 2 744,59€ a été versée. Aucune prime n'a été versée en 2020.

Les membres de la Commission :

- **Titulaires** : Mme KLEIN – M. ALBERGUCCI – M. LEJAY – M. DE GAETANO
- **Suppléants** : Mme LENOIR – Mme SALVEMINI – M. GIOVANNONI – M. NEGRI

Commission d'Action Sanitaire et Sociale

Cette instance est chargée de préparer les délibérations du Conseil en matière :

- d'orientation et de suivi de la politique d'Action Sanitaire et Sociale (A.S.S.) dans le cadre des orientations nationales,

- de fixation des critères d'attribution des aides individuelles et des subventions aux associations.

Les membres de la Commission :

- **Titulaires** : Mme KLEIN – M. BRUN – M. ALBERGUCCI – M. GARONE – M. NEGRI – Mme ALLAUZEN – M. GIOVANNONI – M. TORRES – Mme RODRIGUES – M. DE GAETANO – M. GRASS – M. DESMARAIS
- **Suppléants** : M. AGRED - Mme GAUGAIN – Mme ROUSSEAU – Mme ROMANO – Mme ESTEVEZ – Mme ABOUDARAM – Mme LEMERCIER – M. MUSCATELLI – Mme SALVEMINI – Mme MEHATS – Mme MARTIAL

Commission des AIPS

La Commission est chargée d'examiner les dossiers de demandes d'aides financières et de décider de l'attribution éventuelle :

- **d'aides à caractère sanitaire** : frais de séjour - transports - cures - soins hors nomenclature - ticket modérateur hospitalier - handicap sans lien avec la MDPH – prestations supplémentaires
- **d'aides à caractère social** (par exemple aide alimentaire)
- **toute aide exceptionnelle** en dehors des critères définis dans le règlement intérieur (par exemple les frais d'obsèques)

Année	Nombre d'aides individuelles accordées par la Commission	Montant
2021	782	380 335 €
2020	866	288 820 €

Les membres de la Commission :

- **Titulaires** : M. ALBERGUCCI – M. BRUN – Mme ESTEVEZ – M. GIOVANNONI – Mme ALLAUZEN – Mme RODRIGUES – M. AGRED
- **Suppléants** : Mme KLEIN – Mme ROMANO – Mme ABOUDARAM – Mme LEMERCIER – M. NEGRI – M. DE GAETANO – M. GRASS

Commission des Pénalités Financières

La commission des pénalités financières apprécie la responsabilité de la personne physique ou morale dans la réalisation des faits reprochés comme par exemple le fonctionnement d'une fraude en bande organisée. Si elle l'estime établie, elle propose une pénalité dont elle évalue le montant.

Sur la mandature (2018-2022) et au cours de ses 27 séances, la Commission a examiné 100 dossiers.

Les membres de la Commission :

- **Titulaires** : M. UNIA – M. NEGRI – M. CARLA – Mme RODRIGUES – Mme MASSEL
- **Suppléants** : M. ALBERGUCCI – Mme GAUGAIN – M. GIOVANNONI – M. LIGUORI – Mme MAURICE

LES COMMISSIONS DU CONSEIL

Des Conventions, destinées à organiser les rapports entre les Professionnels de Santé et les Caisses d'Assurance Maladie sont signées au plan national. Des Commissions Régionales ou Départementales ont été mises en place pour veiller à leur bonne application.

Ces Commissions Conventionnelles sont composées d'une Section Professionnelle et d'une Section Sociale, où sont répartis les Régimes M.S.A et Général.

Les Commissions se réunissent en général deux fois par an et ont pour rôle essentiel :

- d'analyser l'évolution des dépenses,
- de promouvoir une politique de régulation des dépenses,
- de garantir à tous les Assurés Sociaux l'accès à des soins de qualité,

En 2021, l'ensemble des commissions paritaires se sont intéressées aux évolutions de la crise sanitaire (Contact tracing, vaccination...) et ont évoqué l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités et les dépenses de l'Assurance Maladie.

Commission Paritaire Locale Médecins

Généralistes et Spécialistes Libéraux – Convention du 25.08.2016

- **Titulaires** : M. UNIA – Mme ALLAUZEN – M. TRIGON
- **Suppléants** : Mme GAUGAIN – M. CARLA – Mme MEHATS

Commission Paritaire Départementale des Chirurgiens-Dentistes

- **Titulaire** : Mme ALLAUZEN
- **Suppléant** : M. DAHMAN

Commission Paritaire Départementale des Infirmiers

- **Titulaire** : M. BRUN
- **Suppléant** : M. CARLA

Commission Paritaire Départementale des Masseurs-Kinésithérapeutes

- **Titulaire** : M. ALBERGUCCI
- **Suppléant** : Mme SALVEMINI

Commission Paritaire Départementale des Orthophonistes

- **Titulaires** : M. DE GAETANO – M. CARLA
- **Suppléants** : M. TORRES – M. GIOVANNONI

Commission de Concertation des Transporteurs Sanitaires Privés

- **Titulaires** : M. DE GAETANO – M. KERHOAS
- **Suppléants** : M. NEGRI – Mme MEHATS

Commission de Concertation des Taxis

- **Titulaire** : M. DE GAETANO
- **Suppléant** : M. ALBERGUCCI

Commission Paritaire Départementale des Pharmaciens

- **Titulaire** : M. UNIA
- **Suppléant** : M. CARLA

COMMISSIONS PARITAIRES REGIONALES

Commission Paritaire Régionale des Orthoptistes

- **Titulaires** : M. NEGRI
- **Suppléants** : /

Commission Paritaire Régionale des Biologistes

- **Titulaires** : M. NEGRI
- **Suppléants** : Mme ALLAUZEN

Commission Paritaire Régionale des Médecins

- **Titulaires** : /
- **Suppléants** : M. UNIA

Commission Paritaire Régionale des Chirurgiens-Dentistes

- **Titulaire** : /
- **Suppléant** : M. KERHOAS

Commission Paritaire Régionale des Infirmiers

- **Titulaire** : M. BRUN
- **Suppléant** : /

Commission Paritaire Régionale des Pédiatres-Podologues

- **Titulaire** : /
- **Suppléant** : Mme MARTIAL

Commission Paritaire Régionale des Orthophonistes

- **Titulaires** : /
- **Suppléant** : M. DE GAETANO

Commission Paritaire Régionale des Structures Pluri-Professionnelles

- **Titulaire** : M. UNIA
- **Suppléant** : /

REPRESENTATIONS EXTERIEURES

Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

La Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) est une instance, créée par la loi du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées», chargée de prendre les décisions d'attribution des prestations et d'orientation des personnes handicapées (enfants et adultes) depuis le 1er janvier 2006.

- **Titulaire** : M. NEGRI
- **Suppléant** : M. BRUN

Commission Exécutive de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées est un Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) administré par une COMmission EXécutive (COMEX). La COMEX est l'instance délibérante du GIP.

- **Titulaire** : Mme GAUGAIN
- **Suppléant** : /

Conférence de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) est une instance de démocratie locale au service des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le décret relatif aux conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) publié le 09 septembre 2016 en précise la composition et les modalités de fonctionnement.

- **Titulaire** : M. UNIA
- **Suppléant** : M. TRIGON

Conseil Territorial de Santé

Promulguée le 26 janvier 2016, la loi de modernisation de notre système de santé affiche l'ambition d'améliorer l'efficacité des politiques publiques et la démocratie sanitaire, en s'appuyant sur un renforcement de l'animation territoriale conduite par les Agences Régionales de Santé (ARS). Elle a constitué un Conseil Territorial de Santé, qui a remplacé l'ancienne conférence de territoire et qui associe l'ensemble des parties prenantes du secteur de santé (professionnels de santé, directeurs d'établissements, usagers, élus locaux, représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale).

- **Titulaire** : M. UNIA
- **Suppléant** : /

Conférence des Financeurs

La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est l'un des dispositifs institués par la loi ASV relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 :

"Dans chaque département, une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées établit un diagnostic des besoins des personnes âgées de soixante ans et plus résidant sur le territoire départemental, recense les initiatives locales et définit un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention.

- **Titulaire** : M. UNIA
- **Suppléant** : M. CARLA

Conseil d'Administration de l'Union Immobilière

Conformément aux articles L 216.1 à L 216.3 du Code de la Sécurité Sociale, une UNION est constituée entre les Organismes désignés ci-dessous :

- Caisse Primaire D'assurance Maladie Du Var ;
 - Caisse d'Allocations Familiales Du Var ;
 - Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales Paca
-
- **Titulaires** : M. ALBERGUCCI – M. BRUN – M. NEGRI – M. CARLA – M. DEHILLOTTE – M. LEJAY
 - **Suppléants** : Mme GAUGAIN – Mme KLEIN – Mme ROUSSEAU – Mme ALLAUZEN – Mme RODRIGUES – M. MUSCATELLI